

« Concours CGénial-Lycée » Édition 2022 - 2023

1. Objectifs

L'objectif du concours « CGénial-Lycée » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le concours « CGénial-lycée » permet aux lycéens de présenter **tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques**.

Le projet, fondé sur une démarche scientifique ou technologique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité. Une ouverture sur le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragée.

Le concours est organisé au niveau national, et prend, par certains des prix attribués, une dimension européenne et internationale puisqu'il opère la sélection des délégations françaises envoyées au concours **EUCYS** (European Union Contest for Young Scientists) et au concours **CASTIC** (China Adolescent Science & Technology Innovation Contest).

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-informations-pratiques-2/>

2. Organisation du concours

a. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le déroulement du concours « CGénial-Lycée » comporte plusieurs étapes :

- **un premier tour d'inscription** : les projets sont reçus au niveau national par le coordinateur du concours « CGénial-Lycée » à « Sciences à l'École » et par le comité scientifique national.

Liste des membres du comité scientifique national :

<http://www.sciencesalecole.org/comite-scientifique-du-concours-c-genial/>

- **une pré-sélection des projets pour l'attribution de subventions** : pour les projets inscrits au premier tour, une subvention d'un montant maximal de 300 euros pourra être accordée après examen du dossier si une demande de budget motivée est effectivement soumise au premier tour des inscriptions.

Les dossiers de demande sont évalués par le comité scientifique national, qui prend en considération l'avis porté par le correspondant académique de « Sciences à l'École ».

Les critères de sélection sont, à titre indicatif, les suivants :

- problématique innovante et originale, en lien avec des enjeux sociétaux ;
 - méthode d'investigation prévue explicitée et détaillée ;
 - partenariats mis en place, avec un investissement conséquent des partenaires ;
 - demande de subvention détaillée et justifiée.
- **Un second tour d'inscription** à échéance plus tardive (début février) permet de participer au concours, mais sans pouvoir prétendre à une subvention.
 - **Le comité scientifique national sélectionne les projets (au nombre maximum de 20) qui concourent en finale nationale sur la base des dossiers et vidéos transmis.**
 - **La finale nationale permettra d'établir le palmarès et les lauréats du concours. Une cérémonie d'annonce des résultats clôturera le concours.**

b. CALENDRIER (ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023)

5 septembre 2022	Ouverture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
13 novembre 2022 minuit (heure de métropole)	Date limite de clôture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
Fin novembre 2022	Attribution des subventions pour l'achat de matériel expérimental (par le comité scientifique)
15 novembre 2022	Ouverture des inscriptions pour le second tour
Avant le 9 décembre 2022	Date limite de retour des documents d'engagement et de subvention (pour les projets inscrits au premier tour)
3 février 2023 minuit (heure de métropole)	Date limite de clôture des inscriptions pour le second tour
26 mars 2023	Date limite d'envoi des comptes rendus des projets et des vidéos
Mi-avril 2023	Sélection des finalistes (dans la limite de 20 projets) par le comité scientifique
Fin mai 2023	Finale nationale du « Concours CGénial » et cérémonie de remise des prix
De juin à mi-septembre 2023	Pour les projets récompensés : visites des sites scientifiques et techniques et participation aux concours européens ou internationaux

Une vigilance toute particulière sera demandée quant au respect des échéances.

3. Comment concourir ?

a. QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Le concours « CGénial-Lycée » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un lycée français public ou privé sous contrat, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou pour les lycées membres de l'AEFE, sans limite d'âge ni condition de nationalité.

Cas particuliers :

- pour les établissements ne correspondant pas aux catégories d'établissements citées ci-dessus, faire une demande spécifique à l'adresse cgenial.lycee@obspm.fr avant de remplir le formulaire d'inscription en ligne ;
- pour inscrire un projet en langue étrangère (DNL), faire une demande spécifique à l'adresse cgenial.lycee@obspm.fr avant de remplir le formulaire d'inscription en ligne.

À noter : le concours « CGénial-Lycée » promeut la richesse et la diversité des talents scientifiques dans les établissements scolaires. Pour cela, une attention particulière doit être accordée au respect de l'équilibre fille-garçon dans la constitution des équipes et dans l'investissement de chacune et chacun à toutes les étapes du projet.

Il apparaît donc souhaitable de former, dans la mesure du possible, des équipes mixtes y compris lors des présentations orales de la finale nationale.

b. COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription au premier tour du concours « CGénial-Lycée » se fait en ligne à partir du lundi 5 septembre 2022 jusqu'au dimanche 13 novembre, minuit (**heure métropolitaine**).

Le lien d'inscription est en ligne [ici](#). Une confirmation d'inscription par e-mail suivra dans la semaine suivant votre inscription.

c. QUELS DOCUMENTS FAUT-IL FOURNIR ?

Au cours de l'année, les candidats seront amenés à fournir les documents suivants :

- **POUR LES ÉQUIPES DONT LES PROJETS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS POUR RECEVOIR UNE SUBVENTION**

Avant le 9 décembre 2022, envoyer un scan par message électronique (à l'adresse électronique du concours : cgenial.lycee@obspm.fr) des documents suivants :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement conditionnant le versement de la subvention ;
- une lettre comptable indiquant la hauteur de la somme allouée, signée du chef d'établissement et accompagnée d'un RIB.

Si vous avez été sélectionné pour recevoir une subvention, un message avec ces documents et un rappel des échéances vous seront envoyés fin novembre.

- **POUR TOUS LES PROJETS**

Au plus tard le 26 mars 2023 (voir annexe 1) :

- envoi d'un compte rendu rédigé et d'un résumé, par courrier électronique à l'adresse du concours (cgenial.lycee@obsmp.fr) ;
- préparation et envoi d'une vidéo d'une durée inférieure ou égale à 5 minutes sur le projet.

d. QUEL TYPE DE PROJET ?

Le projet, fondé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité en décloisonnant les disciplines scientifiques et technologiques. Un partenariat avec le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragé.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, EPI, Enseignement en langue étrangère (en particulier en anglais), etc.), un projet présenté au « Concours CGénial » relève des disciplines scientifiques, techniques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le « Concours CGénial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés **en partenariat avec le monde de la recherche et de l'entreprise** (laboratoires de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...).

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques, sociétaux et environnementaux des activités scientifiques et technologiques.

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

L'ensemble des projets finalistes des éditions précédentes du concours « CGénial-Lycée » sont consultables [ici](#).

4. Les évaluations des projets

A- CRITERES D'EVALUATION

Les **critères** retenus pour l'attribution des subventions ainsi que l'évaluation des comptes rendus lors de la sélection des finalistes et de la finale nationale sont les suivants :

- originalité, innovation, intérêt sociétal ou local ;
- expérimentation, réalisation, production ;
- démarche, rigueur, méthode ;
- partenariat, collaboration ;
- communication, aisance des élèves.

Les 20 meilleurs projets évalués lors de la réunion de sélection du comité scientifique seront invités à participer à la finale nationale.

B- MODALITES DE LA FINALE NATIONALE « CGENIAL-LYCEE » ET DES CONCOURS EUCYS ET CASTIC

- **Concours « CGénial-Lycée »**

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3 (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet). Une attention particulière doit être portée quant à la mixité fille-garçon des équipes d'élèves porteuses de projet.

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la Vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel), d'industriels, d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de deux passages de jury consistant chacun en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury.

Chaque groupe sera donc vu par deux commissions de jury différentes.

À noter : en vue d'une possible sélection pour participer à des concours internationaux, **les élèves se verront également interrogés en anglais lors de la session de questions par le jury.**

Lors de la finale nationale, les équipes sont encadrées par l'enseignant porteur de projet. Ce dernier n'intervient pas lors des passages devant les commissions de jury.

Les organisateurs se réservent le droit d'organiser la finale nationale à distance, en visioconférence avec le jury si le contexte l'impose. Les modalités vous seront alors précisées ultérieurement.

- **Concours EUCYS**

Pour le concours **EUCYS**, les projets devront dès le départ être conformes à la réglementation, consultable en annexe 2 où il est notamment rappelé qu'ils doivent être portés par un à trois élèves **d'âge compris entre 14 et 20 ans et parlant l'anglais. Pour l'inscription, le projet et un résumé doivent être rédigés en anglais. Veillez également à avoir une carte d'identité et/ou un passeport en cours de validité.**

- **Concours CASTIC**

Pour le concours **CASTIC**, il est notamment rappelé que **les élèves doivent veiller à avoir un passeport en cours de validité.** Les démarches pour le visa sont prises en charge par le « national organizer », mais il est conseillé de lancer les démarches pour le passeport avant la finale nationale du « Concours CGénial ».

Pour l'inscription, le projet et un résumé doivent être rédigés en anglais.

Pour la participation à ces deux concours internationaux, seuls les élèves sont invités à participer. Ils ne seront pas accompagnés de leur professeur mais du « national organizer » du concours. Les frais liés aux déplacements des élèves pour les concours internationaux sont pris en charge par les organisateurs.

C- LES PRIX DE LA FINALE NATIONALE

Les lauréats de la finale nationale du concours « CGénial-Lycée » pourront se voir offrir :

- **pour les « prix génialissimes »** : une participation à un concours scientifique « international » (EUCYS, CASTIC), un séjour chez un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique » ;
- **pour les « prix thématiques »** : une visite d'un site scientifique industriel d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique » ;
- **un « prix du public »** décerné par les participants à la finale nationale. Les modalités seront précisées ultérieurement ;
- **un « prix vidéo »** décerné par un jury spécifique à la récompense de la meilleure vidéo de projet ;
- **pour tous les participants** : ouvrages et lots scientifiques.

Attention : il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite gagnée renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

Les prix viennent récompenser une équipe type, à savoir 3 élèves et 1 enseignant.

5. FAQ

- **COMMENT S'INSCRIRE ?**

L'inscription se fait sur le site : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

- **UN MEME ENSEIGNANT OU UN MEME ETABLISSEMENT PEUT-IL PRESENTER PLUSIEURS PROJETS ?**

Un enseignant ou un établissement peut présenter plusieurs projets si les problématiques sont différentes et portées par des élèves différents.

- **QUI CONTACTER ?**

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, n'hésitez pas à nous contacter : cgenial.lycee@obspm.fr

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention :

<http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-informations-pratiques/>

Annexe 1 : Modalités concernant le dossier à remettre au jury.

Au plus tard le 26 mars 2023 vous devez transmettre à cgenial.lycee@obspm.fr :

- un **résumé** ;
- un **compte rendu** du projet rédigé par les élèves ;
- une **vidéo du projet réalisée par les élèves**.

1) Résumé

Il est constitué de 1000 signes maximum.

2) Compte-rendu

Cette année, la forme du compte rendu est **libre**. Cela signifie qu'il peut être réalisé classiquement à l'aide d'un logiciel de **traitement de texte**, mais qu'il peut aussi revêtir la forme d'un diaporama.

Seules conditions : la version fournie doit être numérique et respecter les exigences ci-après.

- ✓ Longueur : pas de minimum, 25 pages maximum pour un traitement de texte, 50 diapositives au maximum pour un Powerpoint, images comprises.
- ✓ La **construction du compte rendu** devra suivre le plan :
 - introduction : explication du sujet, définitions, motivation du choix du sujet ;
 - problématique : question à laquelle on veut répondre, problème que l'on veut résoudre, en quoi le projet est innovant ;
 - développement : explication de ce qui a été/va être fait, de la démarche suivie, présentation des premiers résultats obtenus et des problèmes rencontrés ;
 - conclusion, perspectives : ce qu'on a fait, ce qu'il reste à faire.

Remarques :

- ne pas oublier de faire figurer en page de garde les **logos** de « Sciences à l'École » et de la Fondation CGénial (situés en page 9 de ce document) ;
- pour des raisons pratiques, il est souhaitable qu'un lien vers la vidéo (voir 3)) figure dans le compte rendu.

Pour être qualifié, tout projet doit répondre aux règles ci-dessus. Une attention particulière doit être apportée au respect de la date limite de dépôt du dossier : 26 mars 2023.

Conseils :

Chaque année, le jury apprécie énormément les projets qui répondent à une problématique bien introduite au début du rapport.

Si celle-ci a été modifiée pendant l'année, le jury apprécie que le compte rendu lui donne les éléments (scientifiques) expliquant pourquoi le projet a pris une autre direction.

Les projets avec une démarche scientifique bien explicitée sont mis en valeur. Pour cela, nous conseillons de vous référer à votre document d'inscription qui vous indique le fil directeur des éléments qui sont censés apparaître.

Un projet « abouti » est un projet qui apporte une conclusion à une problématique et si ce n'est pas le cas, qui en explique les raisons et ouvre sur d'autres perspectives d'évolution.

3) Vidéo

Pour le **26 mars 2023**, la réalisation du vidéo-clip de **5 min maximum** pourra s'appuyer sur les critères suivants :

- présence des élèves ayant participé au projet (pas de limite de nombre) ;
- description du projet ;
- mise en évidence de la démarche utilisée et du bénéfice de l'expérience (aide pour les élèves à se situer dans un parcours d'études puis professionnel) ;
- les perspectives du projet ;
- mise en valeur des partenariats le cas échéant.

Les aspects techniques et les modalités pour la mise en ligne sont les suivants : la vidéo est à déposer sur Youtube en lien public. Le lien correspondant est à envoyer à cgenial.lycee@obspm.fr pour le **26 mars 2023** (en même temps que le rapport). Pour des raisons pratiques, il est souhaitable qu'un lien vers la vidéo figure dans le compte rendu.

On peut déposer des vidéos jusqu'à 2 GB maximum - définition minimum recommandée : 320x240, avec un bitrate (flux de donnée) de 1,2 mbps (Mégabits par seconde). La plupart des formats vidéo standards sont acceptés.

Les liens vidéo des 20 projets sélectionnés pour la finale seront mis en ligne sur le site internet de « Sciences à l'École » et pourront être communiqués sur la page Facebook de la Fondation CGénial (si votre projet est finaliste, un formulaire d'autorisation de droit à l'image à remplir par chaque personne apparaissant sur cette vidéo vous sera transmis).

Les projets des finalistes des années précédentes ainsi que les vidéos sont en ligne sur le site internet de « Sciences à l'École » :

<http://www.sciencesalecole.org/finale-nationale-du-concours-c-genial-finalistes>

LOGOS

Logos à inclure dans la page de garde du dossier (taille adaptable) :

Sciences à l'**É**cole



FONDATION
CgENiAl

EU Contest for Young Scientists (EUCYS)



How to present a project

The EU Contest for Young Scientists accepts project entries from all fields of scientific endeavour. Only projects that have been nominated by the National Organiser in each participating country are admissible. Contestants shall provide a written project, and a project suitable for display in a public exhibition.

The written project

The written project has five parts

A typewritten presentation

Hand written presentations are not admissible. The presentation should describe the project. It may be accompanied by original illustrations (graphs, drawings and photographs). It may consist of up to a maximum of 10 pages of written text (A4 format; single sided; double spaced and unbound in a minimum character size of 10 point); It may be accompanied by up to a further 10 pages of illustrations (A4 format; single sided and unbound); No extra materials such as video tapes and diskettes can be accepted as part of the typewritten presentation. The presentation can be written in any of the official Community languages. Contestants are reminded, however, that the working language of the Jury is English.

A one-page scientific summary

in English containing the most important points of the project (aim of project, materials and methods, observations and conclusions). - Please refer to Contestant Registration form (link with contestant registration form)

A clear concise project title in English for the Contest Catalogue.

This may be accompanied, if required, by the full scientific title- Please refer to Contestant Registration form. (link with contestant registration form)

The full original scientific title, in the original language. A straightforward description of the project

of not more than ten lines in simple English for publication in the Contest Catalogue. Contestants through their National Organiser must ensure that this brief project description should be readily understandable to the reporting print and broadcast and to interested members of the wider public.

The project display

Contestants will set up their project for display. The project must both conform to the strictest safety requirements and be suitable for public display. A project that may in any way be a threat to either animal or human health will be withdrawn from the Contest. In particular experiments that involve radioactive substances, dangerous equipment, toxic and carcinogenic materials are all excluded from public display.

Projects that involve experiments with living animals shall only be accepted on non-human vertebrate and invertebrate animals when non-invasive experimentation has been conducted

A good display is essential so that the Jury can appreciate the quality of the project. The projects are presented on a stand with side walls and must not exceed the dimensions that are given in the diagram below. The display is part of the contestant's project and is used to exhibit the essential parts of the work. The display may include, for example, working models, a video and other demonstration material.

Display stand showing maximum dimensions

